



Services de la DSEM

10 février 2016

En grève le 18 février, pour dire à la direction ce que nous pensons de son projet !

La CDSP du 18 février est reportée au 7 mars ☐ Les syndicats CGT et SUD maintiennent leur appel à la grève le 18 février ☐ ETC et groupes de travail continuent comme si de rien n'était ! ☐ Le 18 février, il faut montrer à la direction qu'elle ne pourra pas passer en force !

Un prétexte « gros comme une maison » !...

La direction de la DSEM a écrit aux syndicats le 3 février pour nous annoncer le report de la CDSP du 18 février au 7 mars. Le prétexte est que nous n'aurions pas envoyé des « éléments » en temps et en heure à la suite de la CDSP du 21 janvier.

Dans le même courrier, celle-ci nous propose des dates de bilatérales entre le 8 et 15 février...

Si nous parlons de prétexte, c'est pour plusieurs raisons !

Le courrier est daté du 3 février : mais qu'est-ce qui empêchait la direction de travailler à des réponses claires et précises si celle-ci avait reçu « les éléments » le 4 ou le 5 février ? Rien, absolument rien !!!! Ce qui laissait encore pratiquement deux semaines...

De plus, la DSEM pouvait nous relancer le 3 février en nous demandant ces fameux « éléments ». Eh bien, non, elle annule d'office !

Enfin, à propos des « éléments » attendus, tous les collègues de la DSEM doivent savoir que les trois pages (du premier tract unitaire du 4 janvier) consacrées à vos et à nos questions et revendications ont été envoyées à la direction le 18 décembre 2015 ! D'ailleurs, nous sommes revenus sur tous ces sujets à la CDSP du 21 janvier... sans aucune réponse !

La vérité, c'est que la direction a évidemment appris depuis (et tant mieux...) que nos trois syndicats appelaient à l'action et à un rassemblement le jeudi 18 février sous ses fenêtres.

Les bilatérales sont d'ailleurs proposées sur un calendrier de 8 jours jusqu'au 15 février, alors que tout le monde doit être libre le 18 février, puisqu'il était prévu cette CDSP !

Car pendant ce temps...

Que fait la direction en attendant de recevoir les syndicats en bilatérales ?? A-t-elle décidé de geler sa communication ?? Cela serait logique si elle attache autant d'importance à la négociation...

Or, ça continue et ça continue « plein pot ». Partout, se tiennent des réunions où l'on demande déjà aux agents de réfléchir et de constituer des groupes de travail (ou de réflexion), dans une logique de co-construction du projet et de la future organisation du travail !

Pour nous, la question n'est pas de savoir s'il faut un break (ou une berline et avec combien de portes) pour emmener le matériel dans le cadre du nomadisme !

Nos camarades de Force Ouvrière se prononceront sur l'appel à la grève le 18, après leur participation à une bilatérale qui doit avoir lieu le 12 février. Pour notre part, cette position différente de la nôtre ne doit pas nous empêcher de continuer le travail débuté ensemble. Car nous avons toutes et tous besoin d'unité face à ce projet.

Nos revendications sont claires et simples. Elles doivent être entendues et nous ne pouvons nous contenter de déclarations d'intentions dans un texte fourre-tout.

■ **Pour les 35 ATMs et ateliers menacés de fermeture :**

Nous restons totalement et fermement opposés à la fermeture de ces sites. Si la direction persiste et va au bout de son projet, il nous faudra imposer une série de mesures officielles permettant de maintenir l'emploi de nos collègues dans les villes des ex-ATMs (local, matériel, véhicule, rattachement administratif sur la ville...) tout en offrant un droit au reclassement pour toutes et tous !

A défaut, la direction devra assumer ses choix notamment en ce qui concerne le temps de travail, les techniciens devenant des "nomades-itinérants" (départ et retour au domicile). Et pour les agents des ateliers, la direction devra préciser les futures fonctions attribuées et selon quelles modalités !

Penser que la logique de "multi-établissements" avec une ATM centrale n'aurait pas de conséquence pour les ATMs restantes est un leurre ! Flexibilité et mobilité seront un jour, mais quand ?, au menu...

■ **La polyvalence et les gains de productivité, ça se paie ! :**

La logique de polyvalence "tous domaines" aura nécessairement des conséquences sur l'emploi et, ce, dans toutes les ATMs. Les tournées et déplacements seront optimisés, selon la formule consacrée. Nous voulons donc un grade d'entrée II.3 (avec un domaine maîtrisé), le III.1 (avec deux domaines), le III.2 (tous domaines et pilotage de chantiers), le III.3 étant référent sur tous ces aspects !

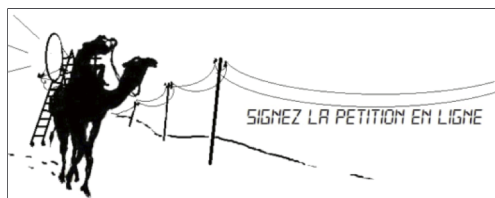
■ **Des CDSP spécifiques pour le SCT, le SOP de Chartres...**

Qu'il s'agisse des fiches de poste qui ne prennent pas en compte l'évolution du travail (complexité, supervision, logiciels...), les classifications (grade d'entrée II.3 avec de véritables perspectives d'évolution vers la classe III avec les compétences acquises...) et les problèmes d'effectifs des trois centres d'appel démontrés par les nombreux délestages vers les ATMs : tout doit être traité dans des réunions spécifiques. Il en est de même des UTAs quant à leur devenir, les futures fonctions et pour le SOP car le projet "Transformation" aura aussi des conséquences pour son personnel.

■ **Un relevé d'engagements clair et précis, qui engage l'entreprise !**

Nous voulons un texte qui, quels que soient nos désaccords, formule de manière claire et précise les droits du personnel. Un texte qui soit opposable à la direction en cas de non-respect ! Cela vaut pour la notion de résidence administrative, pour les primes et indemnités à discuter, les reclassements, les fonctions et les classifications afférentes,... bref, un texte qui ne se contente pas de promesses et d'engagements vagues et flous !

■ N'oublions pas non plus le 18 février, la volonté de dénoncer les régimes de travail et ses conséquences prévisibles (baisse du nombre de RTT, élargissement de la pause méridienne, des horaires d'ouverture...). C'est le deuxième étage de la fusée... alors, faisons tout pour éviter son décollage !



Ensemble, on peut faire bouger les choses !

La Poste a besoin de nous, et sans nous...

Cliquez sur le lien ci-dessous et signez la pétition, mais de chez vous, par Internet ou à partir de vos mobiles !

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Mr_le_directeur_de_la_DSEM_NON_au_projet_de_reorganisation_fermetures_et_relocalisations_dATM/?tuHlfkb

**CGT et SUD vous appellent à cesser le travail
jeudi 18 février, sans attendre le 7 mars !**

(deux préavis de grève identiques ont été envoyés à la direction en demandant à être reçus ensemble)

Attention : le rassemblement est annulé faute de participants... de la direction, pour cause de CDSP annulée !

(toutes nos excuses pour la seconde réunion téléphonique qui n'a pu se tenir, la ligne étant totalement inaudible !)